

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° AC1044

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

Après la seconde occurrence du mot :

« cession »

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 3 :

« leur apport ou la création d'une sûreté sur ces biens à la condition que ces opérations juridiques ne soient pas susceptibles de porter préjudice à l'accomplissement des missions de l'Institut national de l'audiovisuel. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.